

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille quatre cent soixante-sixième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 23 août 2018, à 10 heures

Présidente : M^{me} Beliz Celasin Rende(Turquie)

GE.18-13859 (F) 241018 311218



* 1 8 1 3 8 5 9 *

Merci de recycler



La Présidente (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1466^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et membres de délégation, chers collègues, Madame la Secrétaire générale adjointe de la Conférence du désarmement, M^{me} Kaspersen, Mesdames et Messieurs, c'est pour moi un grand honneur et un immense plaisir d'accéder à la présidence de cet auguste instance au nom de la République de Turquie.

Je propose d'organiser nos travaux de ce matin comme suit : déclaration liminaire de la présidence pour présenter la vision et les projets de la Turquie pour la dernière présidence de la session de 2018 ; déclarations des délégations qui souhaitent prendre la parole ; et une séance informelle pour examiner l'avant-projet du rapport annuel.

Je passe à présent à mes observations liminaires.

La Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, dotée d'une structure unique parmi les instances internationales et spécialement chargée de négocier des instruments de désarmement juridiquement contraignants, se trouve, depuis sa création, au cœur des efforts visant à rendre notre monde plus sûr. Des réalisations importantes, telles que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, sont des jalons dans les efforts que nous déployons ensemble à la Conférence du désarmement pour instaurer et maintenir la paix, la sécurité et la prospérité dans le monde.

La Turquie est d'avis que les efforts en faveur du désarmement et de la non-prolifération contribuent substantiellement à la paix et à la stabilité mondiales. La détérioration de l'environnement international en matière de sécurité ne pourra être inversée qu'en investissant dans la compréhension mutuelle et le dialogue, et non en dépendant toujours plus de quelque type d'armes que ce soit, en particulier des armes de destruction massive. Notre but ultime est l'avènement d'un monde sans armes nucléaires, et nous ne l'atteindront que si nous commençons par mettre en œuvre de façon effective et universelle le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

En attendant, le plan d'action de 2010 relatif au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires prévoit la convocation d'une conférence internationale sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. Cet engagement ne peut être négligé. Dans un autre domaine, l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est cruciale pour les efforts mondiaux de non-prolifération et de désarmement.

Outre le désarmement nucléaire, la Conférence du désarmement traite de nombreux autres sujets importants. Son ordre du jour nous guide tout au long de l'année sur les questions à examiner afin de prendre des mesures concrètes pour le bien de l'humanité tout entière. Comme je l'ai dit au début de mon discours, la Conférence du désarmement dispose du potentiel requis pour créer un monde plus sûr. Tout ce dont nous avons besoin, c'est d'un dialogue franc et du courage d'exploiter ce potentiel en permettant à la Conférence d'entamer des négociations sur des instruments juridiquement contraignants de désarmement et de non-prolifération tout en gardant un œil sur les nouvelles réalités.

Depuis le début de la session de 2018, tous les États membres ont déployé des efforts considérables pour faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement. Je remercie toutes les délégations, notamment pour le dévouement et l'enthousiasme dont elles ont fait preuve pour préserver la pertinence de la Conférence. La création de cinq organes subsidiaires chargés de nous aider à nous entendre sur les points communs à la Conférence du désarmement en tenant compte de toutes les vues et propositions pertinentes, passées, présentes et futures, d'approfondir les discussions techniques et d'élargir les domaines de convergence, notamment en faisant participer des experts compétents conformément au règlement intérieur, et d'envisager des mesures efficaces, notamment la négociation d'instruments juridiques, a marqué une étape très importante en 2018. Elle a suscité de grands espoirs de progrès, non seulement pour la Conférence du désarmement, mais aussi pour les nombreuses personnes qui partageaient les mêmes

préoccupations au sujet de l'état des diverses instances de désarmement. Les débats au sein des organes subsidiaires ont mis en évidence la nécessité de mieux comprendre les différentes positions ; il a été extrêmement important et encourageant de constater qu'il y avait beaucoup plus de points de convergence que de points de désaccord. C'est pourquoi je voudrais également remercier les coordonnateurs de tous les organes subsidiaires pour le travail acharné qu'ils ont accompli jusqu'à présent.

Chers collègues, comme nous l'avons annoncé le 7 août, l'avant-projet du rapport annuel de la session de 2018 de la Conférence du désarmement, que vous avez eu le temps, je crois, d'examiner, a été distribué lundi par le secrétariat. Le rapport est actuellement disponible en anglais seulement, mais le secrétariat a pris les mesures nécessaires pour qu'il soit distribué dans toutes les langues officielles dès que possible. Dans notre déclaration en séance plénière, nous avons également invité tous les États membres à exprimer leurs points de vue et leurs attentes concernant le rapport annuel, qui était alors en préparation et qui était basé sur les rapports annuels des années précédentes. Par la suite, dans le but de produire un rapport annuel factuel, impartial et objectif de manière transparente, nous avons tenu des réunions bilatérales avec tous les États membres intéressés et avec les délégations qui préféraient partager leurs observations initiales sur le projet de rapport. Le projet de rapport annuel dont vous êtes saisi a été préparé conformément aux pratiques antérieures et sur la base des observations que vous avez présentées lors de ces réunions de consultation. Nous vous avons écoutés attentivement et avons fait de notre mieux pour répondre aux attentes de toutes les délégations. Le rapport dont vous êtes saisis est votre rapport, puisqu'il a déjà été distribué. Ma délégation et moi-même sommes à votre disposition pour entendre les observations que vous aurez à faire à ce sujet.

Cela dit, je voudrais clarifier quelques points concernant le projet de rapport. Aujourd'hui, à l'issue de cette séance plénière, nous écouterons en séance informelle vos premières observations sur le projet de rapport de la Conférence du désarmement. En outre, nous serions reconnaissants aux délégations de bien vouloir adresser leurs observations par écrit et par courrier électronique au secrétariat (cd@un.org) avant le lundi 27 août, à midi. Ensuite, une compilation des observations écrites sera distribuée avec l'aide du secrétariat et nous continuerons à échanger des vues sur le rapport la semaine prochaine.

Au cours de nos réunions de consultation, toutes les délégations ont souligné qu'il importait que le rapport soit consensuel. En tant que sixième et dernière présidence de la session annuelle de 2018 de la Conférence du désarmement, nous sommes prêts à tenir de nouvelles séances plénières et réunions informelles afin de parvenir à un consensus sur le rapport. Nous avons donc provisoirement inscrit à notre calendrier une séance plénière supplémentaire pour jeudi prochain, le 30 août. Comme vous l'avez peut-être déjà remarqué, le projet de rapport annuel contient des espaces réservés pour les rapports des organes subsidiaires. Selon le calendrier figurant dans le document CD/2126, les réunions des organes subsidiaires prendront fin demain. Nous avons invité tous les coordonnateurs des organes subsidiaires à se réunir une fois leurs sessions terminées. À cette réunion, nous tâcherons de chercher à savoir où nous en sommes s'agissant des rapports des organes subsidiaires. Nous avons l'intention de soumettre tous les rapports à la Conférence pour adoption le jeudi de la semaine prochaine, ou la semaine suivante au plus tard, à condition que le rapport sur les travaux de chaque organe subsidiaire ait été adopté par celui-ci et soumis par son coordonnateur à la Conférence du désarmement par l'intermédiaire de la présidence, conformément à la décision figurant dans le document CD/2190. C'est pourquoi, jusqu'à la prochaine séance plénière, je demande à tous les États membres de se concentrer sur les autres parties du rapport annuel afin d'améliorer et de rendre plus efficace la gestion du temps.

Cela dit, je voudrais ouvrir le débat d'aujourd'hui et je vais maintenant passer à la liste des orateurs.

Monsieur le Représentant du Zimbabwe, vous avez la parole.

M. Mushayavanhu (Zimbabwe) (*parle en anglais*) : Puisque c'est la première fois que le Zimbabwe prend la parole sous votre présidence, ma délégation vous assure de notre coopération et vous félicite pour le travail que vous avez accompli depuis votre accession à cette fonction.

Le fait que vous nous ayez saisis du premier avant-projet de rapport annuel dès le premier jour de votre présidence est un bon signe, un véritable signal de l'élan que vous cherchez à créer.

La décision par laquelle la Conférence du désarmement a créé les cinq organes subsidiaires chargés d'examiner les points de son ordre du jour a orienté ses travaux en 2018, sans préjudice de l'objectif d'un désarmement nucléaire complet, vers l'aboutissement de la négociation d'un programme de travail de fond. Les efforts louables de tous les Présidents de cette session de 2018 ne seront jamais loués à leur juste valeur dans le rapport annuel, actuellement en cours de négociation à la Conférence. Ce fut un travail difficile, pour lequel ma délégation est reconnaissante.

Ma délégation n'a pas pu participer à la dernière séance plénière de cette Conférence, qui a porté sur l'agenda du désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies intitulé « Assurer notre avenir commun ». Notre délégation accueille positivement la contribution du Secrétaire général, qui, nous l'espérons, favorisera un nouvel élan en faveur du désarmement. Bien entendu, le rapport du Secrétaire général sera plus utile s'il peut servir à revigorer les travaux de la Conférence du désarmement qui sont dans l'impasse et nous aider à débloquer la situation et à recentrer cette instance sur la reprise des négociations. Le monde extérieur a l'impression que cette instance est pratiquement moribonde, ce qui, malheureusement, se vérifie au point que nous ne pouvons même pas nous mettre d'accord sur un programme de travail de fond. En raison de cette situation, des négociations de fond se déroulent actuellement en dehors de la Conférence du désarmement. Ma délégation se demande donc si le mantra selon lequel la Conférence du désarmement est l'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement dans le monde tient toujours. Vingt-deux ans se sont écoulés depuis les négociations du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, ce qui est une période de stagnation beaucoup trop longue. Nous devons peut-être nous interroger et admettre notre échec aux yeux des Nations Unies et aux yeux du monde, au nom desquels la Conférence du désarmement a reçu pour mandat de négocier des instruments de désarmement.

Le Zimbabwe condamne l'utilisation d'armes de destruction massive, y compris l'utilisation d'armes chimiques et biologiques. De même, nous condamnons la possession, l'emploi et la menace de l'emploi d'armes nucléaires. À cet égard, nous observons une manifestation flagrante de contradiction et de duplicité dans les positions de certains États membres qui, d'un seul souffle, condamnent l'utilisation d'un ensemble d'armes de destruction massive et vantent les prétendues vertus des armes nucléaires dans leur doctrine de sécurité nationale.

Alors que nous nous efforçons de poser les fondements d'une paix et d'une sécurité internationales durables, le Zimbabwe sera un partenaire fiable et solide dans la promotion d'une règle multilatérale contre la possession, l'emploi et la menace des armes nucléaires. Nous ne pensons pas qu'il soit logique de promouvoir une règle interdisant les armes chimiques, biologiques et autres armes de destruction massive sans établir également une règle interdisant les armes nucléaires.

Le Zimbabwe défend sans équivoque l'idée d'un monde exempt d'armes nucléaires. C'est pour cette raison qu'il a, l'année dernière, appuyé l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies du traité visant à interdire les armes nucléaires.

Enfin, Madame la Présidente, en tant que coordonnateur actuel du Groupe des 21, le Zimbabwe est ouvert au dialogue avec toutes les délégations alors que nous entamons les négociations sur le rapport annuel de la Conférence.

La Présidente (parle en anglais) : Je remercie le représentant du Zimbabwe de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Y a-t-il d'autres délégations qui souhaitent prendre la parole ?

Cela ne semble pas être le cas. S'il n'y a pas d'autre demande de prise de parole, je vais lever la séance et ouvrir le débat informel après une courte pause.

La séance est levée à 10 h 20.